COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019 DELIBERATION N° 44

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 43

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le

Le Maire

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents: M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme JUZAN par Mme DUHART; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20); M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51); Mme TAIEB par M. par MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

Secrétaire:

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET: POLITIQUE LINGUISTIQUE – Fixation de tarifs pour deux spectacles en euskara.

Dans le cadre de ses actions, le service de la politique linguistique souhaite programmer deux spectacles en euskara à l'automne. Pour que cette nouvelle initiative trouve son public, une tarification très accessible est proposée.

Le 27 septembre prochain, le spectacle des collégiens de l'ikastola Jaso de Pampelune sera accueilli au théâtre Michel-Portal. En amont, l'ensemble des *ikastola* et classes bilingues sera mobilisé autour d'un dossier pédagogique qui développera le thème abordé pendant ce spectacle : la discrimination de genre.

Deux séances seront proposées :

- Une séance gratuite pour le public scolaire ;
- Une séance payante, en soirée, au tarif unique de 5 €.

De même, en partenariat avec l'Institut Culturel Basque et l'Académie de la langue basque, la pièce de théâtre *Ghero* sera proposée au public bascophone le mardi 8 octobre, en soirée, au Théâtre Michel-Portal au tarif d'entrée unique de 2 €.

Il est précisé à cette occasion que la régie de recettes permettant l'encaissement de ces droits d'entrée sera prochainement adaptée afin d'accepter les règlements en eusko.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les tarifs pour ces deux propositions qui se veulent accessibles au plus grand nombre.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne